Développement économique

BUDGET DES DÉPENSES

Pour la période se terminant le 31 mars 2009

Rapport sur le rendement

La version originale a été signée par

Christian Paradis
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE RESPONSABLE DE L'AGENCE 1

MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT DE L'AGENCE 3

1 APERÇU DE L'AGENCE 5

1.1 Renseignements sommaires 5

1.1.1 Raison d'être de l'Agence 5

1.1.2 L'Agence en action 5

1.2 Sommaire du rendement 7

1.2.1 Résultat stratégique n° 1 8

1.2.2 Résultat stratégique n° 2 9

1.2.3 Résultat stratégique n° 3 10

1.2.4 Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques 11

1.2.5 Analyse des risques et contexte organisationnel 13

1.2.6 Profil des dépenses 14

1.2.7 Crédits votés et législatifs 15

2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 17

2.1 Résultat stratégique n° 1 : *Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques et développant la base de l'activité économique* 17

2.1.1 Activité de programme : *Développement des collectivités* 18

2.1.2 Activité de programme : *Infrastructures* 23

2.1.3 Activité de programme : *Mesures spéciales d'intervention* 26

2.2 Résultat stratégique n° 2 : *Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions* 27

2.2.1 Activité de programme : *Compétitivité des entreprises (PME)* 28

2.2.2 Activité de programme : *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions* 31

2.3 Résultat stratégique n° 3 : *Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec* 34

2.3.1 Activité de programme : *Politiques, programmes et initiatives* 34

3 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 39

3.1 Principales données financières 39

3.2 Faits saillants financiers 40

3.3 Tableaux en version électronique affichés dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor 42

4 ANNEXES 45

MESSAGE DU MINISTRE RESPONSABLE DE L'AGENCE

Je suis heureux de signer ce *Rapport ministériel sur le rendement* au terme d'une année financière marquée par les défis économiques.

Plus que jamais, en raison du contexte économique dans lequel nous évoluons, ce rapport établit la pertinence des initiatives et des programmes mis en œuvre et administrés par l'Agence pour assurer la vitalité des collectivités et l'essor des entreprises au Québec.

Le rapport démontre que les programmes réguliers de l'Agence, axés sur le développement et la diversification des collectivités de même que sur la croissance des entreprises et des régions, sont adaptés aux réalités économiques du Québec.

Ce rapport met aussi en lumière la capacité de l'Agence à réagir avec diligence pour permettre aux entreprises et aux collectivités d'être mieux outillées lorsque l'économie est en repli. Malgré la conjoncture difficile, notre économie repose aujourd'hui sur des fondements solides, les meilleurs parmi les pays industrialisés. Ainsi, dans une perspective de consolidation et d'amélioration de notre position, le gouvernement du Canada poursuit la mise en œuvre du *Plan d'action économique du Canada*, qui avait été annoncé le 27 janvier 2009. Ce plan vise à assurer une reprise économique rapide et une croissance durable.

Ainsi, pour remédier à la crise et stimuler l'économie du pays, le gouvernement du Canada a instauré des mesures immédiates de l'ordre de près de 30 milliards de dollars pour venir en aide aux Canadiens et pour soutenir les entreprises.

Je me réjouis de la contribution de l'Agence qui, par son action, renforce les fondements de notre économie en travaillant au rayonnement de nos entreprises et au mieux-être de nos collectivités.

La version originale a été signée par

Christian Paradis
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

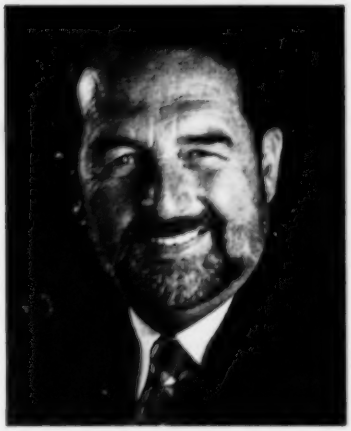

MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT DE L'AGENCE

Je suis fier de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* préparé par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour la période se terminant le 31 mars 2009.

Dans sa volonté de contrer les effets de la crise économique, l'Agence a rapidement proposé des mesures visant à appuyer le développement des PME, particulièrement celles des régions dévitalisées. Dans la foulée de ma tournée des régions, nous avons annoncé la mise en œuvre et la bonification de plusieurs mesures.

Je pense, entre autres, au Fonds d'adaptation des collectivités; au Fonds de démarrage et de relève d'entreprise; à la nouvelle politique sur les OBNL; à la révision de la mesure d'aide financière à l'égard des établissements d'hébergement touristique; et à l'assouplissement de plusieurs volets de la mesure Équipements économiques et touristiques moteurs.

Ainsi, je suis aussi heureux de mentionner qu'au 31 mars 2009, l'Agence avait des investissements prévus de 665,2 millions de dollars pour soutenir le démarrage ou la poursuite de l'ensemble des 1 165 projets de développement en voie de réalisation. Les contributions de l'Agence ont produit un effet de levier important dans les régions du Québec, puisque ces projets ont entraîné des investissements totaux de 2,4 milliards de dollars. Ces investissements ont contribué au prédémarrage, au démarrage, au développement et au maintien de plus de 2 964 entreprises ainsi qu'à la création en moyenne de plus de six emplois par PME aidée directement.

La conjoncture économique commandait des mesures et des décisions rapides et concrètes de notre part et nous avons joué notre rôle pleinement. Les PME et les régions du Québec doivent relever de nombreux défis et l'Agence s'emploie à leur procurer tout son soutien.

La version originale a été signée par

Denis Lebel
Ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

1 APERÇU DE L'AGENCE

1.1 Renseignements sommaires

1.1.1 Raison d'être de l'Agence

Mission

L'Agence a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. Dans le cadre de sa mission, l'Agence s'engage à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

Vision

À long terme, les régions et les collectivités du Québec auront accru leurs capacités de développement, leur dynamisme et leur prospérité de façon durable et significative au bénéfice des citoyens.

Mandat de base

Programmes réguliers :

- Diversification des collectivités
- Croissance des entreprises et des régions
- Recherche en développement régional
- Programme de développement des collectivités (PDC)

Mandats spéciaux

Programmes mandatés par le gouvernement du Canada :

- Programme infrastructures Canada – Entente Canada-Québec 2000
- Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV) – volet CANtex

1.1.2 L'Agence en action

L'Agence vise à accroître la vitalité des collectivités et à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des régions tout en tenant compte des réalités des régions du Québec. Par l'entremise de ses programmes et de sa présence dans les régions, elle offre de l'aide financière, des services d'accompagnement et des avis, des analyses, des études prospectives, des références et de l'information. Ses 14 bureaux d'affaires couvrent l'ensemble des territoires du Québec et elle agit auprès des collectivités, des PME et des organismes à but non lucratif (OBNL).

Priorités de programme

- Poursuivre la diversification économique des régions et des collectivités à faible croissance économique
- Renforcer la performance des PME innovantes et compétitives de secteurs clés

Priorités de gestion

- Mettre en œuvre le plan d'action ministériel au regard du rapport du Groupe d'experts indépendant sur l'efficacité dans l'exécution des programmes
- Poursuivre l'amélioration de la gestion des dépenses, des résultats et des risques

ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Le tableau ci-dessous illustre le cadre complet des activités de programme et des sous-activités de programme ainsi que leur contribution aux trois résultats stratégiques de l'Agence. Ce rapport présente un bilan du rendement obtenu en 2008-2009 en lien avec ces composantes.

Résultats stratégiques	Activités de programme	Sous-activités de programme
Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques et développant la base de l'activité économique	*Développement des collectivités*	• *Mobilisation des collectivités* • *Développement du milieu* • *Milieux attrayants*
	Infrastructures	• *Qualité de l'eau* • *Routes et transports collectifs* • *Projets urbains ou régionaux* • *Programmes spéciaux dédiés aux infrastructures*
	Mesures spéciales d'intervention	• *Ajustement des collectivités aux chocs économiques* • *Ajustement des collectivités aux désastres naturels*
Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions	*Compétitivité des entreprises (PME)*	• *Développement des capacités des entreprises* • *Entreprises stratégiques*
	Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	• *Pôles de compétitivité* • *Promotion internationale des régions*
Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec	*Politiques, programmes et initiatives*	• *Analyse et recherche* • *Politiques et programmes* • *Représentation et influence* • *Coopération et collaboration*

1.2 Sommaire du rendement

Ressources financières[1] pour 2008-2009
(en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
292 655	*302 443*	*299 247*

Note :

1 Tous les montants présentés aux ressources financières incluent les coûts pour les services reçus à titre gracieux.

L'Agence a pleinement utilisé les fonds alloués à son budget. En effet, elle avait à sa disposition 302,4 millions de dollars et elle a utilisé 299,2 millions de dollars, soit 98,9 %. Par ailleurs, l'écart entre les dépenses prévues et le total des autorisations s'explique principalement par l'obtention de crédits en cours d'année pour l'implantation d'un réseau à large bande à la Baie-James (2 millions de dollars), le développement de croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay (1 million de dollars) et pour l'Initiative de l'économie sociale au Québec (2,9 millions de dollars).

Ressources humaines pour 2008-2009
(équivalents temps plein)

Ressources Prévues	Ressources Réelles	Écart
411	401	-10

1.2.1 Résultat stratégique n° 1 : *Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques et développant la base de l'activité économique*

Indicateur de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2008-2009
Mesure de la diversification des collectivités	La vitalité des collectivités est maintenue ou accrue.	L'Agence a contribué à maintenir la vitalité des collectivités par la mise en œuvre de 134 projets de développement et de diversification, par le renforcement de l'offre touristique régionale générant 61,3 millions de dollars d'investissement et par le soutien à la création, au développement et au maintien de 2 811 PME, principalement dans les sept régions et les 21 municipalités régionales de comté (MRC) les plus dévitalisés. **Effet de levier[1] :** 1 $ de l'Agence = 2,64 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement.

(en milliers de dollars)

Activités de programme	Dépenses réelles 2007-2008	Budget principal des dépenses 2008-2009	Dépenses prévues 2008-2009	Total des autorisations	Dépenses réelles 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Développement des collectivités	*169 479*	*130 974*	*130 974*	*146 616*	*145 906*	Croissance économique forte[2]
Infrastructures	*48 866*	*27 313*	*27 313*	*53 864*	*53 607*	
Mesures spéciales d'intervention	—	—	—	—	—	
Total	***218 345***	***158 287***	***158 287***	***200 480***	***199 513***	

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles provient principalement d'une réallocation en vertu du résultat stratégique n° 2 ainsi que d'un ajout budgétaire en cours d'année. En raison du ralentissement économique, des projets n'ont pas pu être réalisés en compétitivité des PME et des régions, libérant ainsi des fonds. Par conséquent, des investissements supplémentaires ont été effectués en vertu de ce résultat stratégique permettant de continuer à répondre aux besoins des collectivités et des régions dans ce contexte économique difficile.

Notes :

1 La méthode de calcul de l'effet de levier a été modifiée en 2008-2009. L'effet de levier présenté dans ce document se calcule en divisant les coûts totaux des projets approuvés (en excluant la partie du financement de l'Agence) par le total de l'aide financière approuvée de l'Agence. L'effet de levier exclut l'activité de programme *Infrastructures* et la subvention pour l'administration portuaire de Québec.

2 La section 2 fait le lien avec les résultats du gouvernement du Canada - www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc04-fra.asp#_Toc151522701. L'Agence vise la diversification économique des régions dévitalisées du Québec et la compétitivité sectorielle (des PME et des régions) afin d'assurer une qualité de vie améliorée et un niveau de vie plus élevé aux Canadiens et aux Canadiennes.

1.2.2 Résultat stratégique n° 2 : *Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions*

Indicateur de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2008-2009
Mesure de la compétitivité des PME et des régions	La compétitivité des PME aidées et des régions est maintenue ou accrue.	L'Agence a contribué à la compétitivité des PME et des régions par la croissance observée du chiffre d'affaires de 120 PME aidées, par le soutien à 248 nouvelles PME exportatrices, par l'amélioration de la productivité de 216 PME et par la création et l'expansion de 153 entreprises innovantes. **Effet de levier :** 1 $ de l'Agence = 2,71 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement

(en milliers de dollars)

Activités de programme	Dépenses réelles 2007-2008	Budget principal des dépenses 2008-2009	Dépenses prévues 2008-2009	Total des autorisations	Dépenses réelles 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Compétitivité des entreprises (PME)	*70 387*	*81 327*	*81 327*	*58 036*	*56 466*	Croissance économique forte[1]
Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	*46 367*	*45 528*	*45 528*	*37 194*	*37 038*	
Total	***116 754***	***126 855***	***126 855***	***95 230***	***93 504***	

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique par le fait que, dans le contexte du ralentissement économique, les entreprises ont retardé leurs projets d'investissement, utilisant ainsi moins de ressources des programmes que prévu. Il a été décidé de réallouer les fonds de ce résultat stratégique. Ainsi des investissements supplémentaires ont été effectués aux projets d'infrastructures et à la diversification économique des collectivités.

Note :

1 La section 2 fait le lien avec les résultats du gouvernement du Canada - www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc04-fra.asp#_Toc151522701. L'Agence vise la diversification économique des régions dévitalisées du Québec et la compétitivité sectorielle (des PME et des régions) afin d'assurer une qualité de vie améliorée et un niveau de vie plus élevé aux Canadiens et aux Canadiennes.

1.2.3 Résultat stratégique n° 3 : *Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec*

Indicateur de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2008-2009
Mesure de la capacité de l'Agence à répondre aux besoins des régions, des collectivités et des PME du Québec	Adéquation des politiques, des programmes et des initiatives de l'Agence aux besoins des régions du Québec et aux priorités du gouvernement du Canada	L'Agence a développé sa capacité à répondre aux besoins des régions, des collectivités et des PME par la réalisation de cinq études; par le développement et la mise en œuvre de quatre initiatives; par la prise en compte des besoins des régions, des collectivités et des PME découlant d'une tournée ministérielle des 14 régions; et par sa participation à deux missions commerciales afin d'appuyer les PME à conclure des contrats avec de grands donneurs d'ordre.

(en milliers de dollars)

Activité de programme	Dépenses réelles 2007-2008	Budget principal des dépenses 2008-2009	Dépenses prévues 2008-2009	Total des autorisations	Dépenses réelles 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Politiques, programmes et initiatives	*7 369*	*7 513*	*7 513*	*6 733*	*6 230*	Croissance économique forte[1]
Total	***7 369***	***7 513***	***7 513***	***6 733***	***6 230***	

Note :

1 La section 2 fait le lien avec les résultats du gouvernement du Canada - www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc04-fra.asp#_Toc151522701. L'Agence vise la diversification économique des régions dévitalisées du Québec et la compétitivité sectorielle (des PME et des régions) afin d'assurer une qualité de vie améliorée et un niveau de vie plus élevé aux Canadiens et aux Canadiennes.

1.2.4 Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques

Priorités de programme	Type	Progrès accomplis	Liens avec les résultats stratégiques
Poursuivre la diversification économique des régions et des collectivités à faible croissance économique	Déjà établie	Dépasse les attentes	RS 1 L'assouplissement des modalités du programme Diversification des collectivités a renforcé cette intention en cours d'année.
Cible d'investissement : 50 à 55 % des engagements approuvés dans les régions et les collectivités visées en 2008-2009		Rendement : 65 % des engagements approuvés	Deux initiatives étaient en cours, visant principalement les sept régions et les 21 MRC[1] dévitalisées (Initiative de diversification économique des collectivités – Vitalité et Équipements économiques et touristiques moteurs)
Renforcer la performance des PME innovantes et compétitives de secteurs clés	Déjà établie	Satisfait à toutes les attentes	RS 2 Trois nouvelles initiatives ont été mises en œuvre (appui à la productivité, appui à l'innovation incluant les essais et l'expérimentation en ressources naturelles et appui à l'exportation).
Cible d'investissement : 30 à 35 % des engagements totaux approuvés en 2008-2009		Rendement : 32 % des engagements approuvés	

Note :

1 Voir l'Annexe 1 pour la liste des sept régions et des 21 MRC dévitalisées : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

Priorités de gestion	Type	Progrès accomplis	Liens avec les résultats stratégiques
Mettre en œuvre le plan d'action ministériel au regard du rapport du Groupe d'experts indépendant sur l'efficacité dans l'exécution des programmes	Nouvelle	Satisfait à toutes les attentes ▪ Site Web permettant une meilleure accessibilité aux programmes et aux services offerts par l'Agence ▪ Processus d'approbation des projets révisé, réduisant le délai de traitement selon les objectifs fixés pour 90 % des projets approuvés[1] ▪ Conception d'un processus amélioré de traitement des réclamations pour alléger le fardeau administratif des promoteurs[1] ▪ Intégration des outils existants et développement de nouveaux outils afin d'appuyer le travail des conseillers pour gérer efficacement l'exécution des programmes[1] ▪ Procédure améliorée de la gestion des risques des projets en développement[1]	**RS 1 et RS 2** L'évaluation formative indique que l'Agence respecte maintenant ses normes annoncées[2] en matière de délais de traitement dans la très grande majorité des cas.
Poursuivre l'amélioration de la gestion des dépenses, des résultats et des risques	Déjà établie	Dépasse les attentes ▪ Système de dépôt direct et de prélèvement automatique mis en œuvre[1] ▪ Projet pilote en cours pour mettre à l'épreuve un système captant l'ensemble des activités non financières réalisées ▪ Optimisation d'un processus de perception des remboursements des contributions[1] ▪ En appui à une meilleure gestion axée sur les résultats, consignes normalisées et système mis à jour pour le suivi des données sur le rendement des projets de subvention et de contribution[1] ▪ Développement de l'entrepôt de données[1] ▪ Tableau de bord de gestion développé[1] ▪ Processus de gestion des risques organisationnels mis à jour (profil de risques organisationnels actualisé et les stratégies d'atténuation)	**RS 1 et RS 2** L'évaluation formative mentionne que l'Agence devrait poursuivre la mise en œuvre de la stratégie quinquennale en mettant l'accent sur la prise en charge de la gestion axée sur les résultats.

Notes :

1 Ces réalisations faisaient partie de la stratégie d'atténuation des principaux risques que l'Agence avait à gérer en 2008-2009.

2 Les normes de service stipulent que les délais de traitement se situent entre 35 et 65 jours, selon l'ampleur du projet.

1.2.5 Analyse des risques et contexte organisationnel

Contexte économique

Au moment de la rédaction du *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2008-2009*, à l'automne 2007, rien ne laissait présager un revirement important du contexte économique. Bien que la première moitié de l'année ait été profitable à plusieurs secteurs de l'économie du Québec (par exemple construction, matériel de transport et tourisme), la province est entrée en récession au dernier trimestre de 2008. Le ralentissement de l'économie américaine et la détérioration économique mondiale ont freiné les exportations du Québec. Par ailleurs, l'incertitude économique a suscité une diminution de la demande intérieure, contribuant également à la détérioration de l'économie provinciale. Le produit intérieur brut (PIB) québécois a reculé de 0,7 % en 2008-2009 par rapport à une hausse de 2,4 % en 2007. Les exportations internationales de biens ont décliné de 12,4 % du second trimestre de 2008 au premier trimestre de 2009. Au cours de la même période, le taux de chômage a augmenté, passant de 7,4 % à 8,0 %.

Après avoir fait face à la hausse rapide des cours de l'énergie et des matières premières, le secteur manufacturier québécois a dû réagir à une chute de la demande sur les marchés mondial et local. Ce secteur a perdu 30 000 emplois du 1er trimestre de 2007 au 1er trimestre de 2009 (-5,4 %), dont 15 000 emplois durant la seule année 2008-2009.

Contexte interne

L'Agence a déterminé les huit principaux risques qu'elle devait gérer en 2008-2009. Ces risques touchaient notamment sa capacité de répondre aux besoins des entreprises et des régions du Québec dans un contexte économique difficile; à la fiabilité des données sur le rendement et à son impact sur la prise de décision; à la mise en œuvre d'une politique en gestion de l'information; et à la cohérence de ses produits de communication externe. Des stratégies d'atténuation ont été mises en œuvre pour chacun des risques définis. Les initiatives contenues dans ces stratégies constituent l'essentiel des deux priorités de gestion de l'Agence.

Plus particulièrement, afin d'accroître la qualité des données sur le rendement, l'Agence a opté, en 2008-2009, pour une nouvelle méthodologie de cueillette de données. Le suivi du rendement des projets a été accru et l'enquête annuelle n'est donc plus nécessaire pour obtenir ces données.

1.2.6 Profil des dépenses

Les dépenses réelles de l'Agence pour 2008-2009 se sont chiffrées à 299,2 millions de dollars, dont 242,5 millions de dollars en subventions et en contributions. Les dépenses prévues de l'Agence augmenteront en 2009-2010, s'établissant à 461,2 millions de dollars, dont 400,2 millions de dollars en subventions et en contributions à la suite du financement temporaire alloué dans le cadre du budget 2009, le *Plan d'action économique du Canada*, visant la relance de l'économie canadienne.

Le graphique ci-dessous illustre la tendance des dépenses en subventions et en contributions sur une période de six ans.

TENDANCE DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET EN CONTRIBUTIONS

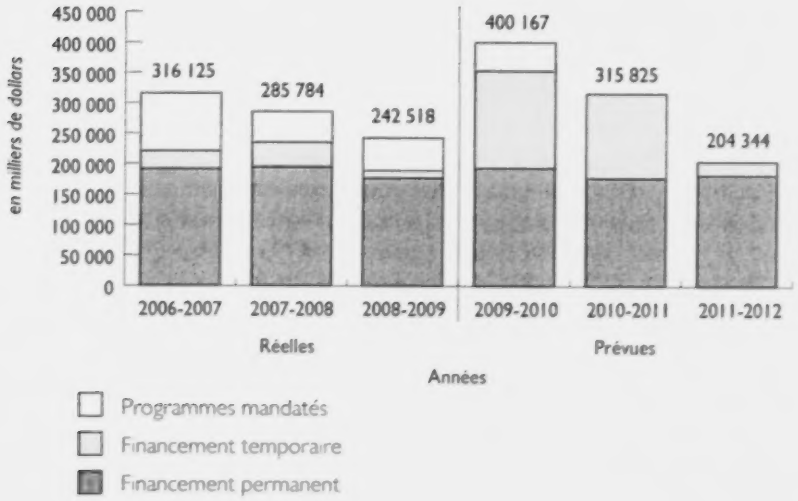

1.2.7 Crédits votés et législatifs[1]

Le tableau ci-dessous reprend le tableau sommaire du *Budget principal des dépenses* et montre le montant des crédits approuvés (budget principal) par le Parlement et les montants utilisés (dépenses réelles).

(en milliers de dollars)		2006-2007	2007-2008	2008-2009	
Poste voté ou législatif (L)	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Dépenses réelles	Dépenses réelles	*Budget principal des dépenses*	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	*43 664*	*45 663*	*44 104*	*45 955*
5	Subventions et contributions	*316 125*	*285 784*	*237 959*	*242 518*
(L)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	*5 085*	*4 934*	*5 324*	*4 922*
(L)	Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec - Traitement et allocation pour automobile	—	—	—	*24*
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	*25*	*4*	—	*2*
Total		*364 899*	*336 385*	*287 387*	*293 421*

Les dépenses réelles 2008-2009 de subventions et de contributions ont diminué comparativement à celles de 2007-2008, notamment à cause de la fin de la subvention à l'Administration portuaire de Québec et en raison de l'effort de réduction de l'Agence dans le cadre de l'examen des dépenses de 2006. L'écart entre les dépenses réelles et le *Budget principal des dépenses* s'explique par l'obtention de nouveaux crédits en cours d'année lors des budgets supplémentaires.

1 Les montants présentés dans ce tableau excluent les services reçus à titre gracieux.

2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

2.1 Résultat stratégique n° 1 : *Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques et développant la base de l'activité économique*

Les contributions de l'Agence au sein des collectivités du Québec produisent un effet de levier de 2,64. Le montant d'aide financière pluriannuelle approuvée à hauteur de 358,1 millions de dollars génèrent des investissements de 945,3 millions de dollars.

Plusieurs régions ou collectivités, dont l'économie repose traditionnellement sur les ressources naturelles et qui sont généralement éloignées des grands marchés, éprouvent des difficultés à diversifier leur base économique. Par ailleurs, à cause de leur forte dépendance économique à un nombre restreint d'industries ou de secteurs, ces collectivités sont souvent les plus touchées en cas de crise de l'un de leur secteur prédominant.

Dans ce contexte, l'Agence poursuit sa mission d'aider les collectivités du Québec à faible croissance économique à accroître leurs capacités de développement et leur dynamisme. En outre, l'Agence intervient financièrement dans l'ensemble des collectivités pour renouveler et construire des infrastructures pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

L'Agence réalise le résultat stratégique n° 1 par l'entremise de trois activités de programme :

- *Développement des collectivités* – en développant une collectivité en fonction de ses capacités d'adaptation socio-économique, de soutien à l'émergence de nouveaux entrepreneurs et de soutien à la création de petites et moyennes entreprises à rayonnement local ou régional, d'attraction de touristes et d'attraction et de maintien en poste de personnes qualifiées
- *Infrastructures* – en renouvelant et en construisant des infrastructures publiques de qualité dans les collectivités rurales et urbaines du Québec
- *Mesures spéciales d'intervention* – en appuyant les collectivités qui font face à des chocs économiques importants.

Pour l'exercice financier 2008-2009, en lien avec ses priorités de programme, l'effort financier de l'Agence s'est davantage concentré sur l'activité de programme *Développement des collectivités* de ce résultat stratégique qui représente 48,8 % de ses dépenses totales.

2.1.1 Activité de programme : *Développement des collectivités*

2008-2009

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
130 974	*146 616*	*145 906*	183	185	2

Les dépenses réelles de l'exercice financier 2008-2009 sont supérieures de 11,4 % aux dépenses prévues. Des investissements supplémentaires ont été effectués en vertu de cette activité de programme permettant de continuer à répondre aux besoins des collectivités et des régions dans ce contexte économique difficile.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs[1]	État du rendement	Sommaire du rendement
Les collectivités poursuivent une vision de développement et la mise en œuvre des initiatives qui en découlent.	Nombre de collectivités qui se sont mobilisées et qui se sont dotées de plans de développement ou de diversification	31	Satisfait à presque toutes les attentes	22
	Nombre d'initiatives et de projets de développement réalisés ou en cours de réalisation	154	Satisfait à toutes les attentes	134
Les entreprises contribuent au maintien et à la croissance économique des collectivités.	Proportion des PME aidées ayant maintenu ou ayant augmenté leur chiffre d'affaires	7/10	Satisfait à toutes les attentes	7,3/10
	Nombre d'entreprises démarrées, créées, maintenues et développées	2 686	Satisfait à toutes les attentes	2 811 2 707 PME aidées par les OBNL 104 PME aidées directement
	Moyenne d'emplois créés dans les entreprises créées, maintenues et développées (aide directe)	6,2	Satisfait à toutes les attentes	6,9
Les collectivités sont reconnues pour leur caractère distinctif, leur image de marque ou leur rayonnement.	Valeur des investissements dans les biens et services touristiques, les projets touristiques structurants, les équipements collectifs et dans les atouts régionaux	59 projets totalisant 177 millions de dollars	Satisfait à toutes les attentes	58 projets totalisant 149,7 millions de dollars d'investissement
	Augmentation du nombre de touristes hors Québec	Données non disponibles	Sans objet	48 000[2]

Notes :

1 Dans le RPP 2008-2009, aucun objectif de rendement n'était établi. L'objectif qui sert de base à l'évaluation de l'état du rendement a été établi à partir du rendement obtenu en 2007-2008 ou à partir de cibles annuelles établies dans le RPP 2009-2010.

2 La source utilisée est différente de celle du *Rapport sur le rendement* (RMR) *2007-2008*. Elle constitue une source officielle et publiée et qui utilise une méthodologie comparable d'une année à l'autre : *Le tourisme dans les régions touristiques du Québec en 2007 et 2008* : www.bonjourquebec.com/mto/publications/publication.asp?id=192&categorie=113

Sommaire de l'activité de programme

De nombreuses collectivités, en régions périphériques surtout, dépendent du secteur forestier et sont conséquemment vulnérables aux difficultés de ce secteur. Or, ces difficultés se sont intensifiées en 2008-2009. Après avoir subi une appréciation du dollar canadien, le conflit du bois d'œuvre, la réduction des droits de coupe et la diminution nord-américaine de la demande de papier journal, le secteur a vu la demande pour ses produits du bois chuter à la suite de l'effondrement du marché immobilier américain. Le secteur forestier a perdu 14 000 emplois directs (-14 %) entre le 1er trimestre de 2007 et le 1er trimestre de 2009. Ainsi, plusieurs collectivités forestières ont éprouvé un urgent besoin de diversification économique.

Également, le ralentissement de l'économie américaine a réduit les exportations manufacturières du Québec, entraînant des pertes d'emplois dans plusieurs collectivités, particulièrement dans les régions centrales.

Les objectifs visés par l'activité de programme *Développement des collectivités* étaient les suivants :

- Mobilisation des collectivités : favoriser le développement des collectivités et l'accroissement de leur mobilisation par l'élaboration de visions et de projets d'envergure locale et régionale
- Développement du milieu[2] : appuyer les collectivités par le soutien à l'entrepreneuriat et par la création ou le maintien d'entreprises viables
- Milieux attrayants[3] : accroître la capacité des collectivités à attirer des touristes.

L'Agence est intervenue directement auprès des PME et des OBNL par l'entremise de deux programmes de subvention et de contribution : programme Diversification des collectivités[4] et Programme de développement des collectivités[5].

Avantages pour les Canadiens

Les capacités accrues des collectivités à se servir de leurs atouts pour se développer, croître et s'épanouir favorisent un accroissement de leur dynamisme. Dès lors, la base d'activité économique des collectivités est maintenue et développée. Conséquemment, la vitalité accrue de ces collectivités concourra à une croissance économique plus forte au Québec et au Canada.

2 Voir la fiche de la sous-activité de programme : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

3 Voir la fiche de la sous-activité de programme : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

4 www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/diversification/diversification.html

5 www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdc/pdc.html

Analyse du rendement

La valeur totale des 595 projets, s'inscrivant en vertu de cette activité de programme, s'est élevée à 1,3 milliard de dollars. Un peu moins du tiers de ce montant (358,1 millions de dollars) provenait de l'Agence sur une base pluriannuelle. Ainsi, l'effet de levier est donc 2,64, soit 2,64 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement pour chaque dollar investi par l'Agence.

Dans l'ensemble, le rendement obtenu satisfait à toutes ou à presque toutes les attentes. L'intention de la directive ministérielle[6], mise en œuvre en 2008-2009, était de limiter le financement récurrent à des OBNL pour privilégier d'autres types d'intervention. Ainsi le rendement reflète en partie l'approche retenue par l'Agence, notamment dans l'appui à la mobilisation des collectivités ainsi qu'en entrepreneuriat et en démarrage d'entreprises.

L'industrie touristique est caractérisée par la baisse croissante des touristes américains qui se manifeste partout au Canada (au Québec, cette baisse était de 9,9 % entre 2005-2007[7]). Dans ce contexte, l'Agence a multiplié ses efforts pour soutenir l'industrie touristique, entre autres, dans le cadre du 400e anniversaire de Québec. De plus, elle a contribué grandement au développement de l'offre touristique (nouveaux engagements approuvés en 2008-2009 de 21,9 millions de dollars) et à la commercialisation des biens et des services touristiques hors Québec principalement par une aide aux grands festivals (8,4 millions de dollars) et aux associations touristiques régionales et sectorielles (7,1 millions de dollars) de même que par l'appui à 17 événements (2,6 millions de dollars).

Les trois sites du legs fédéral pour les fêtes du 400e de Québec, réalisés au coût de 45,1 millions de dollars, ont été inaugurés au printemps 2008. La **Baie de Beauport**, réaménagée en site récréo-nautique, a connu un succès immédiat avec près de 140 000 visiteurs. À la **Pointe-à-Carcy**, plus de 200 000 personnes ont assisté aux événements du secteur, dont 30 000 à des spectacles à l'Agora. Le **Bassin Brown** a reçu la visite de plus de 20 000 personnes. Ces investissements du gouvernement du Canada ont permis de contribuer 31,4 millions de dollars au PIB du Québec. Les dépenses touristiques associées à l'achalandage des trois sites totalisent 7,9 millions de dollars.

6 Ligne directrice sur le financement des organismes à but non lucratif.

7 *Le tourisme dans les régions touristiques du Québec en 2007 et 2008* : www.bonjourquebec.com/mto/publications/publication.asp?id=192&categorie=113

Par ailleurs, l'Agence a appuyé plusieurs réalisations en 2008-2009, en vertu de l'initiative visant l'appui au développement des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay[8], pour soutenir l'industrie touristique. Cette initiative appuie le développement de six escales pour les croisiéristes (par exemple Sept-Îles) et elle comporte trois volets :

- amélioration ou construction d'infrastructures portuaires ainsi que pour les équipements, les travaux et les services afférents aux ports d'escales
- revitalisation, développement ou amélioration d'attraits et de services touristiques près des ports d'escales pouvant présenter un intérêt pour les croisiéristes
- promotion, commercialisation et autres activités connexes (études, plans de développement, etc.)

En outre, les investissements planifiés pour l'année 2008-2009 dans les biens et services touristiques, dans les projets structurants touristiques, dans les équipements collectifs économiques et dans les atouts régionaux ont été réalisés. Le rendement obtenu satisfait donc à toutes les attentes.

Le Programme de développement des collectivités constitue l'un des quatre programmes réguliers de l'Agence. En vertu du PDC, l'Agence a soutenu financièrement des organismes locaux et régionaux de développement, soit les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Corporations de développement économique communautaire et les Centres d'aide aux entreprises. Un peu moins du tiers des dépenses en subvention et en contribution, soit 41,7 millions de dollars ont permis d'appuyer ces organismes.

En 2008-2009, les SADC ont généré le rendement suivant à partir de leurs nouveaux dossiers :

- 149 entreprises ont été créées
- 453 emplois ont été créés dans les entreprises créées
- 37 millions de dollars d'investissement au total dans les entreprises en démarrage
- 1 086 entreprises en acquisition, en redressement, en expansion et en modernisation ont reçu des services d'accompagnement
- 486 emplois ont été créés dans les 410 entreprises en expansion.

8 Voir la fiche de la sous-activité de programme *Développement du milieu* : www.dec-ced.gc.ca et la description de l'initiative : www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/equipements/equipements.html

Leçons retenues

Dans un contexte de ralentissement économique, l'Agence a décidé d'assouplir ses modalités d'application du programme Diversification des collectivités en fin d'année 2008-2009 (par exemple modifications au taux d'aide, aux coûts et aux promoteurs admissibles). Ce changement a permis d'élargir la clientèle visée, les activités et les dépenses admissibles afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et des collectivités. En ce sens, l'Agence contribue davantage à l'atteinte de ses résultats.

D'ailleurs, pour assurer la viabilité à plus long terme des entreprises, l'Agence a investi 9,6 millions de dollars dans un fonds de soutien aux entreprises en vertu du PDC. Ce fonds facilitait l'accès à du financement et à des services aux entreprises des secteurs manufacturier, touristique et du tertiaire stratégique et technologique dans les régions situées en dehors des grands centres urbains du Québec.

2.1.2 Activité de programme : *Infrastructures*

2008-2009

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
27 313	*53 864*	*53 607*	22	20	-2

Les dépenses réelles de l'exercice financier 2008-2009 sont supérieures de 96,3 % aux dépenses prévues. Les dépenses réelles sont fonction de l'avancement de la réalisation des projets d'infrastructures. Le gouvernement du Québec a la maîtrise d'œuvre de ces projets.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement	Sommaire du rendement[1]
Les collectivités rurales et urbaines disposent d'infrastructures de qualité.	Les municipalités disposent d'une eau potable de qualité.	Selon l'entente avec le gouvernement du Québec	Satisfait à toutes les attentes	3 873 ménages ont ou auront accès à un aqueduc municipal. 549 744 ménages ont ou auront accès à un aqueduc municipal dont la qualité de l'eau potable sera meilleure. 19 063 ménages additionnels ont ou auront accès à un système municipal de collecte et de traitement des eaux usées. 847 788 ménages ont ou auront accès à un système municipal de collecte des eaux usées dont le traitement sera meilleur.
	Les villes et les municipalités bénéficient d'une infrastructure de transport sécuritaire.	Selon l'entente avec le gouvernement du Québec	Satisfait à toutes les attentes	262 collectivités bénéficieront de l'amélioration des infrastructures de transport local.
	Le maintien et le renouvellement des actifs améliorent la base de l'activité économique des collectivités.	Selon l'entente avec le gouvernement du Québec	Satisfait à toutes les attentes	90 collectivités bénéficieront de l'amélioration des installations sportives, récréatives et culturelles. 880 emplois permanents seront créés directement par les projets.

Note :

1 Ces données de rendement concernent seulement le Programme infrastructures Canada et elles sont liées à l'entente avec le gouvernement du Québec.

Sommaire de l'activité de programme

La qualité des infrastructures collectives a un impact sur la qualité de vie des citoyens. Des infrastructures de qualité permettent aux collectivités d'attirer et de retenir les entreprises et les travailleurs qui assureront leur avenir économique et social. Elles permettent également le déplacement plus efficace et sécuritaire des personnes et des biens.

Dans cet esprit, le gouvernement du Canada a annoncé, depuis 2000, la création de plusieurs programmes de soutien aux infrastructures. Entre autres, il a signé en octobre 2000 une entente avec le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre du Programme infrastructures Canada (PIC)[9]. En juillet 2005, cette entente a été modifiée pour repousser la date d'échéance du PIC au 31 mars 2011 et pour intégrer la mise en œuvre d'un nouveau programme : Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR). Le FIMR a donc débuté le 18 juillet 2005 et la date limite d'approbation des projets était le 31 décembre 2008.

L'Agence assure la gestion du PIC et elle en a la pleine responsabilité. En ce qui concerne le FIMR et les projets du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), l'Agence agit à titre de partenaire de la prestation d'Infrastructure Canada qui rendra compte des activités et des résultats du FIMR et du FCIS dans son rapport ministériel sur le rendement[10].

Le PIC porte sur la réfection, le remplacement ou la construction d'infrastructures. Il comprend trois volets : infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées, infrastructures locales de transport et projets à incidences économiques, urbaines ou régionales.

Avantage pour les Canadiens

L'amélioration et la construction des infrastructures collectives soutiennent et accroissent la qualité de l'environnement et appuient la croissance économique à long terme. Dès lors, la base d'activité économique des collectivités est maintenue et développée. Conséquemment, la vitalité accrue de ces collectivités concourra à une croissance économique plus forte au Québec et au Canada.

Analyse du rendement

Selon l'entente signée avec le gouvernement du Québec, les 894 projets approuvés depuis le début du programme jusqu'au 31 mars 2005 permettront à 3 873 ménages d'avoir accès à un aqueduc municipal; à 549 744 ménages d'avoir accès à un aqueduc municipal dont la qualité de l'eau potable sera meilleure; à 19 063 ménages d'avoir accès à un système municipal de collecte et de traitement des eaux usées; et à 847 788 ménages d'avoir accès à un système municipal de collecte des eaux usées dont le traitement sera meilleur. De plus, ils permettront à 262 collectivités de bénéficier de l'amélioration des infrastructures de transport local et à 90 autres collectivités de bénéficier de l'amélioration des

9 Il s'agit d'une Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures : www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/infrastructure/infrastructure.html

10 www.infrastructure.gc.ca/index_f.shtml

installations sportives, récréatives et culturelles. Finalement, les projets créeront 880 emplois permanents directs. L'évaluation de fin de programme pour le PIC est en cours afin de connaître les résultats des projets.

Leçons retenues

Par le nombre élevé de demandes reçues, le PIC répond à un besoin réel des régions du Québec. Cette forte demande a justifié la nécessité de poursuivre d'autres programmes d'infrastructures. Dans le discours du Trône 2007, un nouveau programme d'infrastructures, Plan Chantiers Canada, a été annoncé pour appuyer les provinces, les territoires et les collectivités dans l'édification des infrastructures du XXI[e] siècle. De plus, le budget de 2009 prévoit l'accélération et l'expansion des investissements du gouvernement du Canada en infrastructures. Ceci comprend un investissement dans les infrastructures de loisirs, investissement dont l'Agence aura la responsabilité pour le Québec.

2.1.3 Activité de programme : *Mesures spéciales d'intervention*

Cette activité de programme n'a aucunes dépenses prévues et réelles ni aucunes ressources prévues et réelles.

Sommaire de l'activité de programme

Les mesures spéciales d'intervention viennent en aide aux collectivités et aux régions qui font face à des chocs économiques importants ou à des désastres naturels. Dans ces situations, advenant un financement supplémentaire dédié du gouvernement du Canada, l'Agence met en place, de façon temporaire, des mesures spéciales d'ajustement permettant aux collectivités de soutenir leur activité économique et d'entamer des actions qui les aideront à trouver un nouvel équilibre ou une stabilité économique.

Cette activité de programme poursuit deux objectifs :

- Ajustement des collectivités aux chocs économiques : faciliter la définition et la mise en œuvre de possibilités de développement et de diversification dans les collectivités touchées par la disparition de sources importantes d'emplois. L'Agence vient en aide aux collectivités et aux régions qui font face à des chocs économiques importants.
- Ajustement des collectivités aux désastres naturels : faciliter l'ajustement des collectivités qui font face à des catastrophes naturelles.

Analyse du rendement

L'Agence n'a reçu aucun financement supplémentaire dédié, donc aucune mesure spéciale n'a été mise en œuvre en 2008-2009 dans le cadre de cette activité de programme.

2.2 Résultat stratégique n° 2 : *Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions*

Les contributions de l'Agence aux PME et aux régions produisent un effet de levier de 2,71. Le montant d'aide financière pluriannuelle approuvée à hauteur de 307,1 millions de dollars génèrent des investissements totaux de 832 millions de dollars.

Les entreprises et les régions ont évolué dans un contexte caractérisé par un ralentissement économique et un fort processus d'intégration économique où l'on constate, entre autres, une présence accrue des économies émergentes (par exemple la Chine, l'Inde). Combiné à l'accélération du progrès technologique, cela multiplie les possibilités (accès à de nouveaux marchés, à de nouvelles idées), mais amène également des ajustements importants (redéploiement des travailleurs, nouveaux modèles d'affaires). C'est le rehaussement de la compétitivité des PME et des régions qui permettra de réduire les effets négatifs de ce contexte sur la création de richesse et les emplois.

En tenant compte de cet environnement, l'action de l'Agence auprès des PME et des OBNL en compétitivité favorise le développement des capacités stratégiques, des réseaux, de l'innovation et du savoir et la venue d'investissements. Ces interventions visent ultimement le renforcement des conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des régions et des PME. Au regard de ce résultat stratégique, l'Agence a appuyé les deux volets suivants :

- *Compétitivité des entreprises (PME)*[11] – en aidant les entreprises à être plus performantes et concurrentielles et à innover davantage afin de faciliter leur croissance durable.
- *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions* – par le développement des grappes, par le transfert des technologies et des résultats de la recherche vers les entreprises et par la création de conditions propices pour attirer des investissements étrangers et des organisations internationales.

Parmi ces volets, l'Agence a concentré ses efforts en *Compétitivité des entreprises (PME)*. Ainsi le rendement obtenu en vertu de ce résultat stratégique est principalement tributaire de ces efforts pour accroître la performance des PME.

11 Voir la fiche de la sous-activité de programme : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

2.2.1 Activité de programme : *Compétitivité des entreprises (PME)*

2008-2009

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
81 327	*58 036*	*56 466*	103	92	-11

Les dépenses réelles de l'exercice financier 2008-2009 sont inférieures de 30,6 % aux dépenses prévues. L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique par le fait que dans le contexte du ralentissement économique, les entreprises ont retardé leurs projets d'investissement, utilisant ainsi moins de ressources des programmes que prévu.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs[1]	État du rendement	Sommaire du rendement
Les entreprises aidées utilisent leurs capacités stratégiques.	Nombre de ressources spécialisées embauchées	148	Dépasse les attentes	171
	Nombre d'entreprises qui ont amélioré leur gestion de la chaîne de valeur ou qui ont intégré une chaîne de valeur.	140	Dépasse les attentes	216
	Proportion des PME aidées ayant maintenu ou augmenté leur chiffre d'affaires	7/10	Dépasse les attentes	8,8/10
	Augmentation moyenne des ventes à l'étranger	*583 500 $*	Dépasse les attentes	*1,1 million de dollars*
Les produits et les services issus de la recherche et développement (R-D) sont commercialisés.	Augmentation moyenne des ventes des produits et des services issus de la R-D	*385 300 $*	Satisfait à presque toutes les attentes	*294 058 $*
Les nouvelles entreprises et les investissements dans les immobilisations stratégiques consolident la base économique des régions.	Nombre d'entreprises innovantes créées ou en expansion	101	Dépasse les attentes	153
	Nombre d'emplois créés dans les entreprises aidées	1 133	Dépasse les attentes	1 667

Note :

1 Dans le RPP 2008-2009, aucun objectif de rendement n'était établi. L'objectif qui sert de base à l'évaluation de l'état du rendement a été établi à partir du rendement obtenu en 2007-2008 ou à partir de cibles annuelles établies dans le RPP 2009-2010.

Sommaire de l'activité de programme

Les investissements de l'Agence en compétitivité visaient à aider les entreprises à faire face au ralentissement des économies américaine et mondiale et au climat d'incertitude économique (resserrement des conditions de crédit et la baisse des profits des entreprises) et ainsi à diminuer les impacts sur leurs exportations et leur productivité.

En sus des difficultés associées à la conjoncture récente, les entreprises doivent toujours réagir aux défis liés à la mondialisation, à la faible productivité, à l'innovation insuffisante et aux coûts élevés de l'énergie. Ces enjeux sont pris en compte par l'Agence dans le cadre de son appui en compétitivité des PME. La productivité québécoise demeure toujours inférieure à la productivité canadienne et à celle de la majorité des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique, d'où la nécessité de poursuivre des efforts en matière d'investissement en machinerie et en équipement. Par ailleurs, les entreprises québécoises, particulièrement les PME, bien que relativement actives en R-D, ont de la difficulté à commercialiser leurs innovations.

Afin d'appuyer la compétitivité des entreprises (PME), l'Agence a favorisé

- le développement des capacités des entreprises – en améliorant les capacités de gestion, d'innovation, d'adoption des technologies de pointe, de développement de marchés et d'intégration aux chaînes de production globalisées des PME
- le développement d'entreprises stratégiques – en appuyant l'établissement et les premières phases d'expansion d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région afin d'en consolider la base économique.

Cette activité de programme vise principalement les PME et les OBNL et elle est mise en œuvre par l'entremise de deux programmes de subvention et de contribution, soit le programme Croissance des entreprises et des régions[12] et le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (CANtex)[13].

12 www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/croissance/croissance.html

13 www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/cantex/cantex.html

Avantages pour les Canadiens

L'amélioration de la productivité et de l'innovation et le développement de marchés à l'international accroissent la performance et les avantages concurrentiels des entreprises et incitent l'établissement d'entreprises innovantes. Ainsi, l'augmentation des revenus gagnés et celle du nombre d'emplois contribuent à la présence de conditions favorables à la croissance durable des PME. De ce fait, la compétitivité accrue des PME favorise une croissance économique forte.

Analyse du rendement

La valeur totale des 478 projets, s'inscrivant dans cette activité de programme, s'est élevée à 683,9 millions de dollars. Un peu moins du quart de ce montant (168,5 millions de dollars) provenait des contributions de l'Agence. Ainsi, l'effet de levier est de 3,06, soit 3,06 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement pour chaque dollar investi par l'Agence.

Dans l'environnement économique actuel, la compétitivité des entreprises dépend de leur capacité à innover en matière de produits et de procédés en passant par la vente et les services après-vente jusqu'à leur capacité de s'intégrer dans les grands réseaux de distributeurs et de fabricants. En 2008-2009, l'Agence a donc travaillé à maximiser l'impact de ses investissements en contribuant en priorité à rehausser les capacités stratégiques des entreprises par la mise en œuvre de trois nouvelles initiatives (innovation, productivité et exportation).

Les trois nouvelles initiatives ont permis d'approuver davantage de nouveaux projets en 2008-2009 (224 en 2008-2009 et 184 en 2007-2008). Ainsi, l'Agence a dépassé ses attentes en matière de rendement en 2008-2009.

Les dépenses en subventions et en contributions pour le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement — volet CANtex se sont élevées à 3,2 millions de dollars pour 21 entreprises. De ces projets, 14 entreprises ont amélioré leur productivité et huit entreprises ont augmenté en moyenne leur chiffre d'affaires de 4,1 millions de dollars (sur un chiffre d'affaires en moyenne de 22,7 millions de dollars au début du projet).

En outre, l'Agence a organisé deux événements Contact Affaires[14] dans les régions de l'Estrie et du Bas-Saint-Laurent qui visaient à sensibiliser, à informer et à fournir des renseignements concernant le démarrage et la croissance d'une entreprise, l'innovation, la productivité, l'exportation et sur les enjeux stratégiques

14 www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/contact-affaires/contact.html

propres à chacune de ces régions. Au total 435 entreprises ont participé à ces événements. Dans les trois mois suivant le Contact Affaires du Bas-Saint-Laurent, 15 entreprises ont eu recours au personnel du bureau d'affaires hôte pour bénéficier des services offerts.

De plus, pour offrir un service d'information en continu aux entreprises, l'Agence appuie financièrement les Centres de services d'entreprises Canada (CSEC). Les CSEC ont répondu à plus de 28 700 demandes d'information, dont environ 5 000 directement au comptoir et 17 624 par téléphone.

Leçons retenues

Les trois nouvelles initiatives ont été un bon véhicule pour mettre en œuvre le programme Croissance des entreprises et des régions, ce qui a permis d'accroître la demande pour réaliser des projets en innovation et en productivité et pour soutenir le développement des marchés à l'étranger.

Dans un contexte de ralentissement économique, l'Agence a décidé d'assouplir ses modalités d'application du programme Croissance des entreprises et des régions en fin d'année 2008-2009 (par exemple modifications au taux d'aide, aux coûts et aux promoteurs admissibles). Ce changement a permis d'élargir la clientèle visée, les activités et les dépenses admissibles afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et des collectivités et de contribuer à l'atteinte de ses résultats.

2.2.2 Activité de programme : *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*

2008-2009

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
45 528	*37 194*	*37 038*	54	56	2

En 2008-2009, les dépenses réelles pour les projets en cours de réalisation sont inférieures de 18,6 % par rapport aux dépenses prévues. En vertu d'une directive ministérielle sur le financement des OBNL, d'autres types d'activité ont été valorisés.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs[1]	État du rendement	Sommaire du rendement
Des pôles de compétitivité sont développés et consolidés.	Nombre d'entreprises réseautées ou participant à des réseaux	Aucun objectif fixé puisque cela ne constituait pas une priorité	Sans objet	1 369
Les grappes et les réseaux d'entreprises d'un même secteur ou d'une même région sont mieux structurés.	Investissement en moyenne dans les projets de recherche appliquée			*5,1 millions de dollars*
	Nombre d'entreprises ayant participé aux activités de transfert technologique ou étant impliquées dans des projets de recherche appliquée			2 961
Le processus de commercialisation de l'innovation génère des retombées économiques et sociales à moyen et à long terme.	Nombre d'entreprises essaimées			5
Les régions compétitives attirent des investissements étrangers directs et des organisations internationales.	Emplois créés et maintenus au Québec résultant d'investissements directs étrangers	3 700	Satisfait à toutes les attentes	3 200
	Nombre d'organisations internationales établies à Montréal	3	Satisfait à toutes les attentes	3

Note :

1 Dans le RPP 2008-2009, aucun objectif de rendement n'était établi. Certaines cibles annuelles ont été établies pour l'année 2009-2010. À titre d'information, le contenu de cette colonne indique le rendement de 2007-2008.

Sommaire de l'activité de programme

Cette activité de programme est destinée principalement aux PME et aux OBNL et elle est appuyée par le programme Croissance des entreprises et des régions, un programme de subvention et de contribution.

Les deux objectifs visés par cette activité de programme sont :

- développer et consolider des pôles de compétitivité à rayonnement régional et des pôles d'excellence de calibres national et international et pour y parvenir, l'Agence compte favoriser l'innovation et le réseautage des acteurs du savoir; soutenir le développement d'une masse critique du savoir dans les secteurs et dans les régions; et appuyer la valorisation et le transfert technologique

- faire valoir la compétitivité internationale des régions du Québec et pour y parvenir, l'Agence prévoit privilégier la promotion intégrée des facteurs de localisation, l'attraction des investissements directs étrangers et les réinvestissements des entreprises étrangères déjà établies au Québec.

Avantages pour les Canadiens

Cette activité de programme vise à améliorer la compétitivité internationale des régions en mettant en valeur leur savoir et leurs avantages compétitifs sur la scène internationale.

Analyse du rendement

La valeur totale des 92 projets inscrits en vertu du volet *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions* en 2008-2009 s'est chiffrée à plus de 455,4 millions de dollars. De ce montant, 138,6 millions de dollars proviennent de l'aide financière de l'Agence. Ainsi, l'effet de levier est de 2,29, soit 2,29 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement pour chaque dollar investi par l'Agence.

La compétitivité internationale des régions se réalise par des activités de réseautage des grappes, de recherche appliquée avec la collaboration entre les PME innovantes et les institutions du savoir, de transferts technologiques et de promotion internationale des atouts régionaux. En 2008-2009, les investissements de l'Agence en compétitivité des régions se sont concentrés sur le soutien au développement des grappes ainsi que sur les activités de promotion et de prospection internationales dans le but d'attirer des investissements étrangers et d'encourager l'établissement d'organisations internationales.

Leçons retenues

Dans un contexte de ralentissement économique, l'Agence a soutenu plus particulièrement les projets dans les sept régions et les 21 municipalités régionales de comté dévitalisées selon la priorité de programme *Poursuivre la diversification économique des régions et des collectivités à faible croissance économique* et en vertu de l'activité de programme *Développement des collectivités*. Cette décision a été respectée, ce qui a eu pour conséquence de diminuer les investissements de l'Agence en vertu de l'activité de programme *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*.

2.3 Résultat stratégique n° 3 : *Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec*

En vertu de sa loi constituante, l'Agence a le pouvoir d'élaborer des politiques et des programmes visant à promouvoir le développement et la diversification de l'économie des régions du Québec, tout en favorisant la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

Par ce résultat stratégique, l'Agence définit les besoins des régions et des collectivités du Québec en matière de développement régional et elle vise à y répondre en élaborant des politiques, des programmes et des initiatives, et en réalisant des activités de représentation et de collaboration.

Pour ce faire :

- L'Agence aide les acteurs du développement à prendre des décisions éclairées en réalisant et en diffusant des analyses et des recherches sur les tendances, les défis et les enjeux de développement régional.
- L'Agence met de l'avant les enjeux des régions du Québec par des actions de représentation et d'influence, afin que les décisions du gouvernement du Canada, ayant un impact sur le développement régional, soient mieux adaptées aux réalités des régions.
- L'Agence assure une saine gestion des fonds publics en collaborant avec les autres organismes gouvernementaux impliqués dans le développement économique.

2.3.1 Activité de programme : *Politiques, programmes et initiatives*

2008-2009

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
7 513	*6 733*	*6 230*	49	48	-1

Les dépenses réelles totales de l'exercice financier 2008-2009 sont inférieures de 17 % aux dépenses prévues.

Résultats attendus	Sommaire du rendement
Les organisations et les acteurs du développement disposent des connaissances permettant une compréhension des nouvelles tendances, enjeux et défis de développement.	Cinq nouvelles études : ▫ Étude sur le secteur manufacturier québécois dans le contexte nord-américain[1] ▫ Étude sur l'internationalisation des PME[2] ▫ Étude sur l'exportation en Chine[3] ▫ Étude sur les performances des entreprises innovantes du Québec[4] ▫ Diagnostic du système de transport maritime dans le corridor Saint-Laurent – Grands Lacs[5]
Les politiques, les programmes et les initiatives sont élaborés en s'appuyant sur des analyses portant notamment sur les défis, les occasions, les meilleures approches et les approches émergentes en développement régional.	Deux nouvelles initiatives d'appui au développement des régions du Québec dans le cadre du *Plan d'action économique du Canada* annoncé au budget 2009 : le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et le programme Infrastructures de loisirs Canada (ILC) Mise en œuvre de l'initiative d'appui au développement des croisières internationales
Les réalités des régions du Québec sont prises en compte dans le processus décisionnel gouvernemental.	Tournée ministérielle dans les 14 régions

Notes :

1 Disponible sur demande à l'Agence

2 Présentée au forum sur l'internationalisation des PME organisé par l'Université du Québec à Trois-Rivières

3 Intitulée *Export Chine : les opportunités pour les produits québécois*, diffusée par SECOR

4 Disponible sur demande à l'Agence

5 Disponible sur le site Web de la Société de développement économique du Saint-Laurent www.st-laurent.org/pages/memoires.htm

ACTIVITÉ DE PROGRAMME : POLITIQUES, PROGRAMMES ET INITIATIVES (suite)

Résultats attendus (suite)	Sommaire du rendement (suite)
L'Agence a développé des actions de collaboration avec des organismes gouvernementaux fédéraux et elle a exploré des actions de coopération avec des organismes gouvernementaux non fédéraux et les acteurs du développement.	Vingt entreprises ont participé à deux missions commerciales (*Lockheed Martin* et *BAE Systems*) et elles ont eu l'occasion de faire valoir leur savoir-faire auprès de grands donneurs d'ordre en lien avec des projets d'acquisition du gouvernement canadien (projets du ministère de la Défense nationale et véhicules de combat rapproché). Ces missions ont été réalisées en collaboration avec cinq partenaires gouvernementaux (Affaires étrangères et Commerce internationnal Canada, Industrie Canada, Conférence régionale des élus, Développement économique, Innovation et Exportation Québec, Conseil national de recherches Canada) et quatre associations (Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux, Technopôle défense et sécurité, Association québécoise de l'aérospatiale, Alliance Numérique) et à la suite d'une mission exploratoire à Washington. Collaboration accrue avec le gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux programmes (FAC et ILC). Collaboration accrue avec des organismes régionaux de promotion des exportations, avec des associations touristiques régionales et avec des associations touristiques sectorielles dans le cadre du renouvellement de leurs ententes. Élaboration de l'initiative découlant de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*. Déploiement de l'Initiative d'appui au développement des croisières internationales en collaboration avec le gouvernement provincial et fédéral et les intervenants du milieu.

Sommaire de l'activité de programme

Quatre objectifs étaient visés par cette activité de programme :

- Analyse et recherche : aider les acteurs du développement à disposer de faits et de données déterminants pour éclairer leurs réflexions et pour faciliter leurs prises de décision en lien avec les tendances, les défis et les enjeux de développement.
- Politiques et programmes : répondre aux besoins des collectivités et des régions du Québec par l'élaboration d'orientations stratégiques, de programmes, d'initiatives, de politiques et de lignes directrices adaptés et cohérents.
- Représentation et influence : permettre aux régions et aux collectivités du Québec de bénéficier d'actions qui influencent les orientations ou les décisions du gouvernement en matière de développement régional afin qu'elles soient mieux adaptées aux réalités particulières des régions.

- Coopération et collaboration : permettre aux régions et aux collectivités du Québec de tirer profit d'une action cohérente, efficace et concertée quand se présentent des enjeux, des besoins ou des occasions pouvant bénéficier de collaborations fédérales ou de celles avec d'autres organismes non fédéraux ou que de telles collaborations sont nécessaires ou avantageuses pour l'Agence ou pour le gouvernement.

Avantages pour les Canadiens

Par ses efforts continus d'analyse et de recherche, d'élaboration de politiques et de programmes, de représentation et d'influence et de coopération et de collaboration, l'Agence contribue à influencer les orientations mises de l'avant par le gouvernement fédéral afin qu'elles prennent mieux en compte les réalités et les besoins du Québec et qu'elles soient plus efficaces. En bénéficiant d'une action fédérale adaptée, cohérente et efficace, les PME, les collectivités et les régions développent la base d'activité économique; ce qui concourt à une croissance économique forte.

Analyse du rendement

Cette activité de programme donne la possibilité aux régions et aux collectivités du Québec de bénéficier d'une action fédérale qui permet, notamment, de créer et de diffuser des connaissances en développement économique des régions utiles pour les acteurs du développement et de saisir des occasions d'affaires et de développement.

L'étude pilotée par la Société de développement économique du Saint-Laurent résulte d'une démarche de consultation de l'industrie du transport, soit près de 75 personnes, représentant une cinquantaine d'entreprises dans le transport des marchandises et différents modes de transport (maritime, rail, route), qui ont des activités en lien avec le transport maritime. L'étude appuie la priorité qu'accorde le gouvernement du Canada au développement des portes d'entrée et des corridors de commerce, et aux travaux menés à ce titre par le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités conjointement avec les gouvernements du Québec et de l'Ontario. Cette étude a permis de consulter le secteur privé maritime et de consolider leurs besoins et leurs défis en appui à ces travaux.

En outre, l'Agence a participé activement à l'équipe spéciale Canada-Québec dans le secteur forestier. Dans le cadre de ces travaux, elle a conclu sept ententes Canada-Québec pour le financement de projets en vertu du plan d'action économique découlant du budget 2009.

Leçons retenues

Au début de l'année 2009, l'Agence a revu et elle a assoupli certains critères et modalités de ses programmes et initiatives (par exemple modifications au taux d'aide, aux coûts et à la clientèle admissibles) afin qu'ils soient plus accessibles aux collectivités et aux PME du Québec durement éprouvées par la situation économique.

Pour renforcer les capacités de l'ensemble des intervenants en développement régional afin de mieux intervenir à l'avenir, des projets devraient être appuyés dans le cadre du programme de recherche.

3 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Principales données financières

Les faits saillants financiers présentés dans ce rapport visent à établir un survol général du fonctionnement et de la situation financière de l'Agence. Les *États financiers*[15] détaillés se trouvent sur son site Internet.

Les dépenses réelles présentées dans les tableaux précédents ont été préparées selon la comptabilité de caisse et les faits saillants financiers qui suivent ont été préparés conformément à la comptabilité d'exercice; des tableaux rapprochant ces deux méthodes comptables sont présentés dans les notes complémentaires aux *États financiers* de l'Agence (note 3).

Bilan financier résumé au 31 mars 2009

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)	Variation en pourcentage	2009	2008
À la fin de l'exercice (au 31 mars) :			
Résumé de l'état de la situation financière			
Actif			
Total de l'actif	- 3 %	*152 335*	*156 476*
TOTAL	**- 3 %**	***152 335***	***156 476***
Passif			
Total du passif[1]	- 42 %	*53 825*	*93 087*
Équité			
Total des capitaux propres	55 %	*98 510*	*63 389*
TOTAL	**- 3 %**	***152 335***	***156 476***
De l'exercice (terminé au 31 mars) :			
Résumé de l'état des résultats			
Dépenses			
Total des dépenses	- 15 %	*264 970*	*312 662*
Revenus			
Total des revenus	23 %	*822*	*669*
Coût de fonctionnement net	**- 15 %**	***264 148***	***311 993***

Note :

1 La diminution du passif est principalement attribuable aux créditeurs à la fin de l'exercice financier (66,2 millions de dollars au 31 mars 2008 et 27,4 millions de dollars au 31 mars 2009).

15 www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

Pour la période se terminant le 31 mars 2009

3.2 Faits saillants financiers

ACTIFS

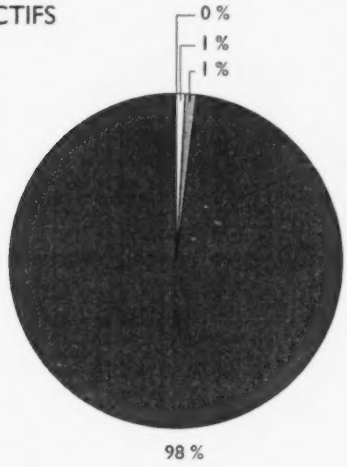

- Le total des actifs se chiffrait à 152,3 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une diminution de 3 % par rapport à 2007-2008.
- Les prêts ont constitué 97,8 % des actifs de l'Agence à 149 millions de dollars.
- Les comptes débiteurs ont représenté 0,5 %, les charges payées d'avance 0,4 % et les immobilisations 1,3 % du total des actifs.

PASSIFS

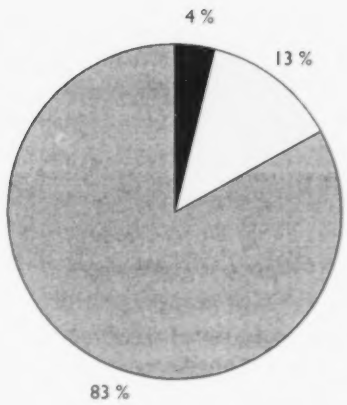

- Le total des passifs s'est chiffré à 53,8 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une diminution de 42 % par rapport à 2007-2008.
- La diminution des passifs est principalement attribuable aux créditeurs à la fin de l'exercice financier (66,2 millions de dollars au 31 mars 2008 et 27,4 millions de dollars au 31 mars 2009).
- Les comptes créditeurs représentent la plus grande partie des passifs, à 44,7 millions de dollars ou 83 % du total des passifs.
- Indemnités de vacances et congés compensatoires 1,9 million de dollars et indemnités de départ 7,2 millions de dollars.

REVENUS

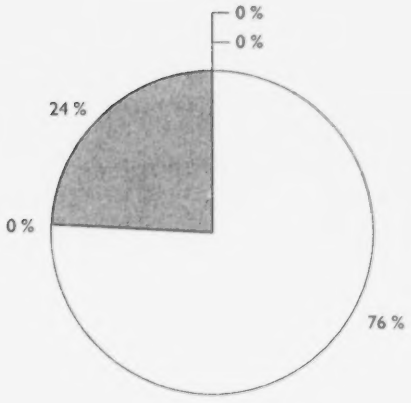

- Le total des revenus s'est chiffré à 822 000 $ en 2008-2009.
- Les revenus sont constitués des intérêts (629 000 $) et des remboursements supérieurs à 100 % (193 000 $) sur des contributions à remboursement conditionnel et des contributions à remboursement sans condition.

- *Compétitivité des entreprises (PME)*
- *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*
- *Développement des collectivités*
- *Infrastructures*
- *Politiques, programmes et initiatives*

CHARGES

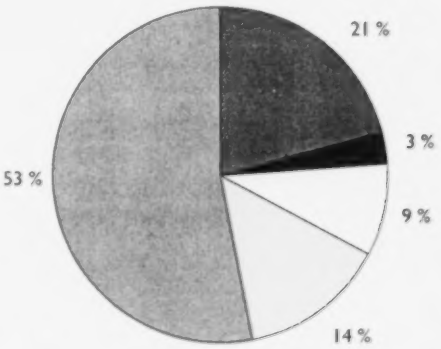

- Le total des charges s'est chiffré à 265 millions de dollars en 2008-2009.
- Les charges sont constituées principalement des contributions non remboursables et à remboursement conditionnel (qui totalisent 206 millions de dollars).
- La majorité des fonds ont permis de favoriser le développement des collectivités du Canada, soit 140,3 millions de dollars.
- *Infrastructures*, 54,4 millions de dollars
- *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*, 38,4 millions de dollars
- *Compétitivité des entreprises (PME)*, 24,5 millions de dollars
- *Politiques, programmes et initiatives*, 7,4 millions de dollars

- *Compétitivité des entreprises (PME)*
- *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*
- *Développement des collectivités*
- *Infrastructures*
- *Politiques, programmes et initiatives*

3.3 Tableaux en version électronique affichés dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor

Les tableaux suivants sont affichés sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor : www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/index-fra.asp

Tableau 1 : Sources des revenus non disponibles

Le tableau illustre les revenus et il fournit une perspective historique de ceux-ci. Les revenus sont composés essentiellement des remboursements sur les contributions remboursables accordées par l'Agence.

Tableau 2a : *Loi sur les frais d'utilisation*

Le tableau présente les revenus et les coûts liés aux frais d'utilisation.

Tableau 2b : *Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*

Dans le cadre de la *Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*, le tableau présente les plus récents résultats de rendement et des principaux événements ou plans relatifs à la consultation des intervenants.

Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)

Le tableau rend compte des résultats des PPT par rapport aux engagements et aux résultats prévus énoncés dans le RPP 2008-2009 où le montant du transfert a dépassé cinq millions de dollars.

Tableau 8 : Stratégie de développement durable (SDD)

Le tableau présente l'état d'avancement des engagements pris depuis le dépôt de la SDD et des résultats ministériels prévus de la SDD qui sont énoncés dans le RPP 2008-2009.

Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes

Le tableau fournit une liste des réponses données aux rapports des comités parlementaires, aux rapports de la vérificatrice générale du Canada et aux vérifications externes concernant les activités de l'Agence en 2008-2009.

Tableau 11a : Vérifications internes 2008-2009

Le tableau fournit une liste des rapports de vérification interne.

Tableau 11b : Évaluations 2008-2009

Le tableau fournit une liste des rapports d'évaluation.

4 ANNEXES

Les annexes peuvent être consultées sur le site Internet de l'Agence :
www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

Annexe 1 : Liste des sept régions et des 21 MRC dévitalisées

Annexe 2 : Méthodologie liée à la mesure du rendement de l'Agence

Annexe 3 : Notes techniques sur les données de rendement dans les tableaux de résultats

Annexe 4 : Liste des acronymes

Annexe 5 : Bureaux d'affaires de l'Agence

Annexe 6 : Personne-ressource et loi appliquée